



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

mutualité sociale agricole

Question écrite n° 64841

Texte de la question

M. Maurice Leroy attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur l'importance des charges sociales qui pèsent sur les exploitants agricoles et autres professions manuelles ou artisanales qui ne bénéficient pas des dispositions relatives à l'exonération des heures supplémentaires mais qui sont soumis à des prélèvements proches de 46 %, pour une couverture sociale souvent inférieure à celle de salariés. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour permettre à ces exploitants et employeurs individuels de réduire leurs charges et donc améliorer à la fois leur pouvoir d'achat et réduire le coût de leur production.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64841

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11050

Question retirée le : 21 décembre 2010 (Fin de mandat)